



Association « Vivre à Châtel »
61 bld Clemenceau
17340 Châtelailon-Plage
courriel : contact@vivreachatel.com

Châtelailon le 13 janvier 2016

à

Monsieur le Maire de Châtelailon-
Plage
20, bld de la Libération
17340 Châtelailon-Plage

Objet : Pétition contre la vente de l'ancienne gendarmerie et des ateliers municipaux pour en faire une résidence de tourisme

Monsieur le Maire,

Suite à la décision récente du conseil municipal de Châtelailon-Plage de vendre l'îlot Pasteur à un promoteur immobilier pour en faire une résidence de tourisme, j'ai l'honneur de vous informer que notre association a lancé récemment une pétition en ligne à votre attention contre cette décision.

Vous trouverez ci-joint le texte de cette pétition qui vous sera remise le moment venu.

Cependant, dès à présent, je me permets d'attirer votre attention sur le fait que, seulement quelques jours après son lancement, près de 300 personnes l'ont déjà signée alors qu'aucune information n'a encore été faite sur son existence dans les boîtes aux lettres des Châtelailonnais.

Aussi, je vous demande de bien vouloir, dès à présent et à titre conservatoire, surseoir à cette opération de vente d'un domaine public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Christine Cousin
Présidente de l'Association « Vivre à Châtel ».

pj : copie de la pétition

Copie à Monsieur le Président de la CdA de La Rochelle
Monsieur le Préfet de Charente-Maritime

PETITION

Monsieur le Maire, ne vendez pas l'îlot Pasteur pour en faire une résidence de tourisme

Le conseil municipal de Châtelailon-Plage a décidé le 14 décembre 2015 sous votre présidence de vendre à Bouygues une des dernières réserves foncières de la commune, à savoir le secteur de l'ancienne gendarmerie situé en entrée de ville, pour en faire une résidence de tourisme.

Sur la procédure, aucun appel à projet n'avait été soumis au conseil municipal, ni à la commission urbanisme et le choix de Bouygues avait pratiquement été décidé avant le Conseil Municipal. Une partie du domaine vendu l'est à un prix bien en dessous du prix du marché.

Sur le fond, pour nous, Châtelailon-Plage n'est pas qu'une station balnéaire. Ce qui lui fait cruellement défaut, ce ne sont pas des logements de tourisme en quantité déjà suffisante mais des logements en acquisition et surtout en locatif à l'année. Cette demande est forte et aurait l'avantage d'amener une population jeune, des familles avec enfants et surtout de mieux faire vivre notre commune toute l'année (commerces, crèches, associations...).

Aussi sommes nous favorables à un projet d'aménagement d'une belle résidence vivante toute l'année et ouverte sur le quartier par une place intérieure accessible à tous. Ce projet pourrait de plus s'inscrire dans le Programme Local de l'Habitat 2016-2021 de la CdA de La Rochelle lequel « prévoit des mesures pour favoriser la construction de logements à louer et à vendre, à des prix abordables. De quoi répondre aux besoins des classes moyennes ne pouvant, à l'heure actuelle, accéder ni à l'offre immobilière privée, ni à l'offre sociale sur le territoire de l'agglo »

Par la présente pétition, nous vous demandons, Monsieur le Maire, de renoncer à ce projet de résidence de tourisme contraire aux intérêts des Châtelailonnais et des habitants des communes voisines qui travaillent à Châtelailon-Plage mais ne peuvent s'y loger.



Association « Vivre à Châtel »
61 bld Clémenceau
17340 Châtelairon-Plage
courriel : contact@vivreachatel.com

Châtelairon le 13 janvier 2016

à

Monsieur le Président de la
Communauté d'Agglomération de La
Rochelle
6, rue Saint Michel
CS 41287
17086 La Rochelle Cedex 02

Objet : Châtelairon-Plage. Pétition contre la vente de l'ancienne Gendarmerie
et des ateliers municipaux pour en faire une résidence de tourisme

Monsieur le Président,
J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une copie de la lettre adressée à
Monsieur le Maire de Châtelairon-Plage concernant le sujet cité en objet.

Le texte de la pétition faisant expressément référence au **Programme Local de l'Habitat 2016-2021** de la CdA de La Rochelle, il m'a semblé opportun que vous en soyez informé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération
distinguée.

Christine Cousin
Présidente de l'Association
« Vivre à Châtel ».

pj : copie lettre au Maire de Châtelairon-Plage avec texte de la pétition



Association « Vivre à Châtel »
61 bld Clémenceau
17340 Châtelailon-Plage
courriel : contact@vivreachatel.com

Châtelailon le 13 janvier 2016

à

Monsieur le Préfet de Charente
Maritime 38 rue Réaumur
CS 70000
17017 LA ROCHELLE CEDEX 1

Objet : Châtelailon-Plage. Pétition contre la vente de l'ancienne gendarmerie et des ateliers municipaux pour en faire une résidence de tourisme

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint copie de la lettre adressée à Monsieur le Maire de Châtelailon-Plage concernant le sujet cité en objet.

Compte tenu des conditions dans lesquelles la décision du conseil municipal de Châtelailon-Plage de vendre l'îlot Pasteur pour en faire une résidence de tourisme a été prise, notre association s'interroge sur l'opportunité de diligenter un contrôle préfectoral sur cette délibération du conseil municipal du 14 décembre 2015.

Je vous remercie d'avance de la suite que vous voudrez bien réserver à cette requête.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Christine Cousin
Présidente de l'Association « Vivre à Châtel ».

pj : copie lettre au Maire de Châtelailon-Plage avec texte de la pétition